

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 04/06/2024

Présents : Mr GIRARD Serge, Mme DURECU Annie, Mme BELLET Florence, Mme GONELLA Monique, Mme THUMEREAU Brigitte, Mme MALO Véronique, Mr MOIZAN Gérard, Mme MORISSE Nadine, Mr NIEPCERON Hervé, Mr SCHLEWITZ Yvan, Monsieur DELAMARE Pascal, Mme FAUCHEREAU Marie-Claude, Mme MOUTON Françoise, Mr VAUCHEL Benoît,

Pouvoir : Mme BACHEVILLIER Marie-Claire à Mme MOUTON Françoise

Absents excusés : Mme BACHEVILLIER Marie-Claire, Mr CARLIERE Frédéric, Mme VANIER Pascaline, Mme GEULIN Isabelle, Mme BRULIN Corinne,

Assistait également à la réunion : Madame MARTINEZ, Directrice adjointe du CIAS et responsable de la résidence

Secrétaire de séance : Monsieur DELAMARE Pascal

Nombre de Membres en exercice	19
Quorum	10
Nombre de présents	14
Nombre de votants	15

Délibération N° 13/2024

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTIONS D'ANIMATION

Délibération N° 13/2024

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTIONS D'ANIMATION

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L 313-11 et D 312-159-5

Vu la loi N° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement

Vu le Décret N° 2016-696 du 27 mai 2016 relatif aux résidences autonomie et portant diverses dispositions relatives aux établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées,

Vu le Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen 2023/2024

Vu le projet d'établissement de la résidence autonomie

Dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 et du décret du 27 mai 2016, la Résidence autonomie La Chênaie fait évoluer son projet d'établissement et souhaite mettre en œuvre un dispositif d'animation afin d'une part de consolider les liens entre la résidence et ses partenaires et d'autre part proposer des activités de prévention de la perte d'autonomie en tenant compte des souhaits des résidents.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité DECIDE :

- **D'APPROUVER** le renouvellement des activités suivantes :
 - Séance de Gym douce et Atelier mémoire
 - Atelier « Initiation Peinture d'Art »
 - Séance de bien être par le massage
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de partenariat des animations précitées et tous les documents nécessaires dans cette affaire

Les crédits correspondants sont prévus au budget de la résidence autonomie « budget annexe du budget du CIAS »

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Extrait conforme

Le Président
Monsieur GIRARD Serge

